

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00970

Numéro SIREN : 501 089 585

Nom ou dénomination : DALERY FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/007768

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/007768**
n°de gestion : **2007B00970**
n°SIREN : **501 089 585 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 25/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

DALERY FINANCES - Société par actions simplifiée
rue de L'ondaine Quartier des Trois Ponts 42500 le Chambon-feugerolles -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



657336

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS DALERY FINANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 8 Rue Charles de Gaulle 42240 UNIEUX		Exercice de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 5 0 1 0 8 9 5 8 5 0 0 0 1 9		Néant ☐ *				
		Exercice N, code, 31122017				
		N-1 31122016				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC		
		Constructions	AP	AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	5 211 028	5 161 028
Créances rattachées à des participations		BB	BC	418 181	368 181	
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI	15 000	15 000	
TOTAL (II)		BJ	5 644 209	BK	5 644 209	5 544 209
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	14 654	24 254
		Autres créances (3)	BZ	CA	90 643	31 436
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	50 000	50 000
Disponibilités		CF	CG	46 665	171 455	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	201 962	277 145	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	5 846 171	IA	5 846 171	5 821 355
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	433 181	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise SAS DALERY FINANCES		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 3 753 000)	DA	3 753 000	3 753 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	49 239	25 472
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	979 294	527 714
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	63 311	475 347
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	4 844 844	4 781 533
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	470 911	556 746
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	357 454	353 057
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 446	45 452
	Dettes fiscales et sociales	DY	57 555	50 547
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	75 961	34 020
Compte régul.	EB			
	TO TAL (IV)	EC	1 001 327	1 039 822
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 846 171	5 821 355
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	633 666	571 944
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* Désignation de l'entreprise : SAS DALERY FINANCES						Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	205 688	FH		FI	205 688	192 017
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	205 688	FK		FL	205 688	192 017
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	47	7
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	205 735	192 024
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	79 740	85 853
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 239	940
	Salaires et traitements *					FY	104 398	95 607
	Charges sociales (10)					FZ	39 689	37 152
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	13	3
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	235 078	219 556	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(29 343)	(27 532)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	100 000	150 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	100 000	150 000	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	17 552	21 183
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	17 552	21 183	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	82 448	128 817	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	53 105	101 285	

Désignation de l'entreprise SAS DALERY FINANCES				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	131	16 042		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		396 363		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	131	412 404		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	45	50 664		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		401		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	45	51 065		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	86	361 339		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(10 121)	(12 723)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	305 866	754 428		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	242 555	279 082		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	63 311	475 347		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières		HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG					
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	1 604	19 243	
	- Crédit-bail immobilier		HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES ET AMENDES					45		
	REGULARISATION COMPTES DE TIERS						131	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels								
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 846 171 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **305 866 euros** et un total **charges** de **242 555 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **63 311 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	5 529 209		100 000		5 629 209
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	15 000				15 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 544 209		100 000		5 644 209

TOTAL	5 544 209		100 000			5 644 209
-------	-----------	--	---------	--	--	-----------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	418 181	418 181	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	15 000	15 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	14 654	14 654	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	981	981	
	Impôts sur les bénéfices	79 290	79 290	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 715	7 715	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 657	2 657	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	538 478	538 478	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	470 911	103 250	367 661	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	16 681	16 681		
	Fournisseurs et comptes rattachés	39 446	39 446		
	Personnel et comptes rattachés	22 157	22 157		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 368	29 368		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 556	2 556		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 474	3 474		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	340 773	340 773		
	Autres dettes	75 961	75 961		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 001 327	633 666	367 661	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		84 103			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		247 122			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		26 900
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C</i>	<i>3 033</i>	3 033
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT NON PARVEN.</i>	<i>2 049</i>	2 049
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i> <i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>12 124</i> <i>4 850</i> <i>3 474</i>	20 448
Autres dettes <i>CLIENTS AVOIR A ETABLIR</i>	<i>1 371</i>	1 371

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2017
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES DDB ET BPI EN GARANTIE POUR 50%	BNP	290 000	212 878
		TOTAL	290 000	212 878

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SAS AD MAROQUINIERS	2 160 605	100,00	198 681
SAS DDB	169 471	99,88	(29 409)
SAS MARDI	1 282 101	100,00	243 573
SAS DIDAL	298 483	100,00	74 594
SAS DANORDI	(75 931)	100,00	(37 629)
SAS DACADI	52 794	100,00	2 794

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

LA SOCIETE DALERY FINANCES EST INTEGREE FISCALEMENT AVEC LA SAS AD MAROQUINIERS DEPUIS LE 01 04 2008 QU'ELLE DETIENT A 100 %

PAR AILLEURS, L'EURL DALERY FINANCES DETIENT :

- 0.03 % DE LA SCI DALIX
- 1.00 % DE LA SCI DAFIRM
- 100.00 % DE LA SAS DANORDI SUITE A UN APPORT DE TITRES EN 2014 POUR 850 €
- 100.00 % DE LA SAS MARDI SUITE A UN APPORT DE TITRES PAR M DALERY EN 2014 POUR 3 200 000 € .
- 100.00 % DE LA SAS DIDAL SUITE A UN APPORT DE TITRES PAR M DALERY EN 2014 POUR 740 000 € ET A UNE VENTE DE TITRES PAR M DALERY POUR 260 000 €
- 100 % DE LA SAS DDB
- 100 % DE LA SAS DACADI

DALERY FINANCES
Société par actions simplifiée au capital de 3 753 000 euros
Siège social : Quartier des Trois Ponts
Rue de L'Ondaine
42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
501089585 RCS SAINT ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 63 311,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 63 311,40 euros

A la réserve légale 3 165,57 euros

Le solde 60 145,83 euros

Un prélèvement sur le compte "autres réserves" 36 854,17 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 100 000,00 euros

A titre de dividendes 100 000,00 euros
Soit 26,65 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 2 septembre 2018.

L'Associé unique précise que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est indiqué que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

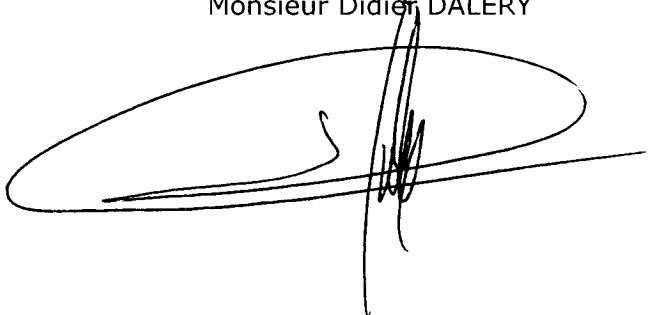
Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes. Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Didier DALERY

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke, positioned below the printed name.

RONZE DUBANCHET AUDIT

**COMMISSAIRES AUX COMPTES
COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON**

SARL au capital de 40 000 € - Siret n° 751 099 813 00014

**Le Millénium - 1 Rue de la Presse - B.P. 30712 - 42950 SAINT ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.92.05.55 - Fax : 04.77.92.05.64**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

SAS DALERY FINANCES

**8 Rue Charles De Gaulle
42240 UNIEUX**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 21 Décembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DALERY FINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

I. REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

II. INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

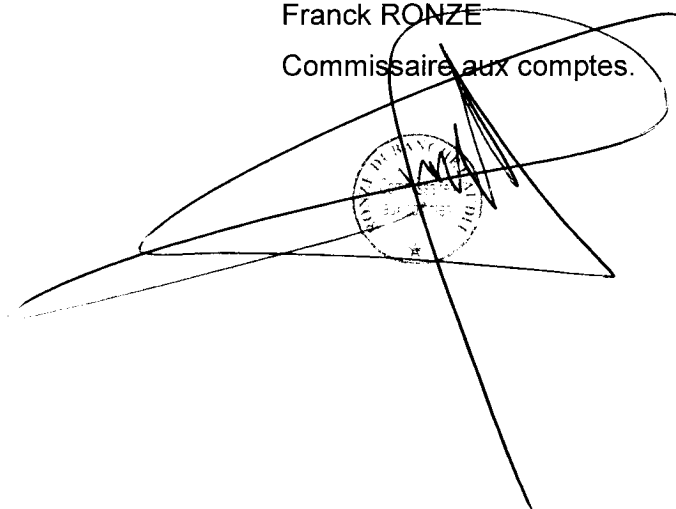
Fait à Saint-Etienne,

Le 12 Juin 2018

RONZE DUBANCHET Audit

Franck RONZE

Commissaire aux comptes.

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The signature is fluid and extends across the stamp and into the surrounding space. The stamp itself is partially obscured by the ink but appears to contain text and a star, typical of French professional seals.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**SAS DALERY FINANCES
COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

- BILAN (02 pages)
- COMPTE DE RESULTAT (02 pages)
- ANNEXES (09 pages)

**SARL RONZE DUBANCHET AUDIT
Commissaire aux comptes
Immeuble « Le Millénium » 1 Rue de la Presse –BP30712 - 42000 - SAINT ETIENNE CEDEX 1
Téléphone : 04.77.92.05.50 - Télécopie : 04.77.92.05.64**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 211 028		5 211 028	5 161 028
	Créances rattachées à des participations	418 181		418 181	368 181
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	15 000		15 000	15 000
TOTAL (II)		5 644 209		5 644 209	5 544 209
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	14 654		14 654	24 254
	Autres créances	90 643		90 643	31 436
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50 000		50 000	50 000
	DISPONIBILITES	46 665		46 665	171 455
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	201 962		201 962	277 145
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 846 171		5 846 171	5 821 355

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

433 181

383 181

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 753 000	3 753 000
	RESERVES		
	Réserve légale	49 239	25 472
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	979 294	527 714
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	63 311	475 347
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 844 844	4 781 533
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	470 911	556 746
	Emprunts et dettes financières divers	357 454	353 057
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 446	45 452
	Dettes fiscales et sociales	57 555	50 547
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	75 961	34 020
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 001 327	1 039 822
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 846 171	5 821 355
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		63 311,40	475 346,89
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		633 666	571 944
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	205 688	205 688	192 017
	Montant net du chiffre d'affaires	205 688	205 688	192 017
	Production stockée			
	Production immobilisée			
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits		47	7
	Total des produits d'exploitation (1)		205 735	192 024
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		79 740	85 853
	Impôts, taxes et versements assimilés		11 239	940
	Salaires et traitements		104 398	95 607
	Charges sociales du personnel		39 689	37 152
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
CHARGES D'EXPLOITATION	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		13	3
	Total des charges d'exploitation (2)		235 078	219 556
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(29 343)	(27 532)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		(29 343)	(27 532)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	100 000	150 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		100 000	150 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	17 552	21 183
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		17 552	21 183
RESULTAT FINANCIER		82 448	128 817
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		53 105	101 285
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	131	16 042
	Sur opérations en capital		396 363
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		131	412 404
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	45	50 664
	Sur opérations en capital		401
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		45	51 065
RESULTAT EXCEPTIONNEL		86	361 339
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(10 121)	(12 723)
TOTAL DES PRODUITS		305 866	754 428
TOTAL DES CHARGES		242 555	279 082
RESULTAT DE L'EXERCICE		63 311	475 347

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 846 171** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **305 866** euros et un total **charges** de **242 555** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **63 311** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 529 209		100 000			5 629 209
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	15 000					15 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 544 209		100 000			5 644 209
TOTAL		5 544 209		100 000			5 644 209



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	418 181	418 181	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	15 000	15 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	14 654	14 654	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	981	981	
	Impôts sur les bénéfices	79 290	79 290	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 715	7 715	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 657	2 657	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	538 478	538 478	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	470 911	103 250	367 661	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	16 681	16 681		
	Fournisseurs et comptes rattachés	39 446	39 446		
	Personnel et comptes rattachés	22 157	22 157		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 368	29 368		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 556	2 556		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 474	3 474		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	340 773	340 773		
	Autres dettes	75 961	75 961		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 001 327	633 666	367 661	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		84 103			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		247 122			



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		26 900
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C</i>	3 033	3 033
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT NON PARVEN.</i>	2 049	2 049
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i> <i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	12 124 4 850 3 474	20 448
Autres dettes <i>CLIENTS AVOIR A ETABLIR</i>	1 371	1 371



Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2017
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES DDB ET BPI EN GARANTIE POUR 50%	BNP	290 000	212 878
		TOTAL	290 000	212 878



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AD MAROQUINIERS		2 160 605		100,00	198 681
SAS DDB		169 471		99,88	(29 409)
SAS MARDI		1 282 101		100,00	243 573
SAS DIDAL		298 483		100,00	74 594
SAS DANORDI		(75 931)		100,00	(37 629)
SAS DACADI		52 794		100,00	2 794
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

LA SOCIETE DALERY FINANCES EST INTEGREE FISCALEMENT AVEC LA SAS AD MAROQUINIERS DEPUIS LE 01 04 2008 QU'ELLE DETIENT A 100 %

PAR AILLEURS, L'EURL DALERY FINANCES DETIENT :

- 0.03 % DE LA SCIDALIX
- 1.00 % DE LA SCIDAFIRM
- 100.00 % DE LA SAS DANORDI SUITE A UN APPORT DE TITRES EN 2014 POUR 850 €
- 100.00 % DE LA SAS MARDI SUITE A UN APPORT DE TITRES PAR M DALERY EN 2014 POUR 3 200 000 €.
- 100.00 % DE LA SAS DIDAL SUITE A UN APPORT DE TITRES PAR M DALERY EN 2014 POUR 740 000 € ET A UNE VENTE DE TITRES PAR M DALERY POUR 260 000 €
- 100 % DE LA SAS DDB
- 100 % DE LA SAS DACADI

